



SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

C.D DE VILLENAUXE LA GRANDE

Le 10 octobre 2025

REFUS DE REINTEGRER

Le 09 octobre 2025 à 16h00, le centre de détention de Villenauxe-la-Grande a fait face à un refus de réintégrer de la part de 18 usagers placés sous contrainte dans notre établissement.

Il aura fallu l'intervention des ERIS de Strasbourg et de Paris, ainsi que la mise au quartier disciplinaire (QD) de trois individus bien connus de la justice, pour que l'établissement retrouve enfin son calme.

Le bureau local **SPS-CEA** tient à remercier l'intervention des ERIS ainsi que l'ensemble des personnels mobilisés pour la gestion de cette crise.

Contrairement à l'organisation syndicale majoritaire, le **SPS-CEA** considère que les contre-appels ne constituent pas le problème de fond.

Ces derniers sont des actes professionnels et obligatoires.

Le véritable problème réside dans le fait que notre centre de détention est saturé, ce qui empêche une gestion cohérente de la détention et un équilibrage adapté des profils sur les étages.

S'ajoutent à cela une gestion calamiteuse des activités et du travail, laissant trop de temps libre à une majorité de PPSMJ, qui en profitent pour préparer divers actes : tantôt blocages de promenades, tantôt agressions sur les personnels, tantôt une strangulation de surveillant...

Le **SPS-CEA** attire l'attention de tous sur l'ouverture imminente du 3^e bâtiment.

Cette ouverture se fera dans la même logique de gestion :

- Il a été décidé d'opter pour un régime majoritairement fermé, à l'exception de quelques ailes en ouverture intermittente.

Or, ce choix ne correspond pas à l'architecture du bâtiment et conduira à un établissement fermé aux deux tiers.

Une telle organisation rend impossible toute gestion efficace, car à Villenauxe-la-Grande, il n'y a ni "carotte" ni "bâton", seulement une politique du laisser-faire.

Nous passons d'un directeur à l'autre, sans jamais observer d'implication réelle ni de vision d'ensemble, au détriment du bon fonctionnement de l'établissement et de la sécurité des personnels.

Le Bureau Local SPS-CEA